



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 28/10/2024

Dossier complet le : 03/12/2024

N° d'enregistrement : F01124P0212

1 Intitulé du projet

Centre de Bien-Etre Calicéo - Noisy-le-Grand

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Léonard

Prénom(s)

Marc

2.2 Personne morale

Dénomination

Calicéo Holding

Raison sociale

N° SIRET

8 3 9 9 5 3 4 6 0 0 0 0 2 0

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Léonard

Prénom(s)

Marc

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un centre de Bien-Etre Calicéo situé en R+1 avec ses locaux techniques positionnés sur une emprise partielle du bâtiment au RDC. Ce niveau sera complété par un une aire de stationnement abritée. La toiture du bâtiment est végétalisée, complétée par de panneaux photovoltaïques.

Le centre de Bien-Etre Calicéo est de 3ème catégorie, de type X avec activités annexes de type PA et W.

La surface en propriété est d'environ 8 425m², intégrant les places de stationnements VL, vélo et cour logistique. L'aménagement des places de stationnements sont aménagées sur la partie arrière du site d'intervention.

Le projet propose l'adaptation du rond point existant de la parcelle 0090, afin d'intégrer correctement l'accès au stationnement extérieur du futur projet et afin de proposer une surface végétalisée autour de ce raccordement de voirie. L'accès véhicule autour du McDonald's sera maintenu sans incidence à l'usage. La partie du rond point réaménagée appartiendra au futur Calicéo.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de cette implantation est de participer au renouvellement et à la diversification des activités du quartier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- Construction du projet
- Création des raccordements
- Aménagement des extérieurs dans la limite d'intervention

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Il s'agit de créer :

- au Sous-sol: Un stationnement abrité de 74 places véhicules, dont 4 PMR
- au RDC : Un stationnement abrité de 24 places véhicules, dont 2 PMR, et 54 places vélos + l'ensemble des locaux techniques de traitement d'eau et d'air du centre de Bien-être
- au R+1 : L'ensemble des espaces Bien-être accessible au public + l'administration du centre
- En toiture : L'installation de panneaux photovoltaïque + végétalisation

Le centre de bien-être intègre :

- Le bassin central de 250 m², profondeur d'eau 1.25m
- 3 univers expérientiels à thème : Santé / Sauna / Hammam
- Le bassin cascade de 25m², profondeur d'eau 1.05m
- Le parcours jambe de 10m², profondeur d'eau 0.80m
- Le bain froid de 6m², profondeur d'eau 1.10m
- Le bassin aqua-sport est de 110m², 1.25m de profondeur d'eau
- La surface de plage minérale extérieure est de 600m²
- Le bassin extérieur de 230m², profondeur d'eau 1.25m

- 67 places de stationnement non abritées, dont 2 places PMR, à l'intérieur des limites de propriété Calicéo et une cour logistique

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de la limite d'intervention	8 425 m ² env.
Emprise au sol de la construction et la Surface de plancher totale	3 215 m ² et SDP=1 974.10 m ²
Surface de la plage végétale extérieure	600 m ²
Surface affectée au stationnement non abrité	2000 m ²
Surface de la cour de logistique	290 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 5 Voie : avenue du Fort

Lieu-dit :

Localité : Noisy-le-Grand

Code postal : 9 3 1 6 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 2 ° 3 3 ' 3 8 " 9 Lat. : 4 8 ° 5 0 ' 0 4 " 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE GRAND PARIS GRAND EST : Version pour le 2ème arrêt en Conseil de territoire du 12 décembre 2023 - Zone UB

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de la Métropole du Grand Paris
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa du retrait gonflement des argiles arrêté en 2020 : moyen cf. le doc. 4.2.13.11 Plan de prise en compte des risques - Version pour arrêt en Conseil de Territoire du 12 décembre 2023
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parties captives des nappes de l'Albien et du Néocomien, cf. Arrêté n° IDF 2021-09-16-0009 établissant l'inventaire des Zones de répartition des eaux (ZRE) du bassin Seine-Normandie
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'étude de faisabilité de géothermie profonde sur site. Le processus est le suivant : Le fluide géothermique extrait par un forage de production est amené à la centrale géothermique. Grâce à un échangeur thermique, l'énergie du fluide géothermique est transférée au réseau de chaleur qui la distribue en surface. Le fluide géothermique "déchargé" de son énergie retourne à l'aquifère par le forage de réinjection. Les masses d'eau souterraines ne sont donc pas impactées par ce processus.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A la fin du processus de géothermie le fluide géothermique extrait est réinjecté dans la nappe. Les masses d'eau souterraines ne sont donc pas impactées par ce processus.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le futur projet prévoit la création des stationnement en sous-sol d'une surface de 2 100 m ² .
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la vidange et le remplissage des bassins une fois par an. Un volume d'eau filtrée et dé-chloré de 840 m3 est évacué dans le réseau des EP. Un bassin de rétention sera créé sur le site d'intervention, afin d'assurer que le déversement soit fait dans les conditions imposées par les réseaux existants. Le remplissage des bassins sera fait en adéquation avec les contraintes du réseau en place. Selon les études de sol un bassin d'infiltration sera également créé pour traiter sur site une partie de ce volume d'eau.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un état phytosanitaire des arbres a été réalisé en Avril 2024. L'intégration du futur projet a pour but de préserver le maximum des essences existantes, notamment sur la parcelle 0094 et la suppression des essences avec des lésions importantes ou évolutives et des essences invasives.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa du retrait gonflement des argiles arrêté en 2020 : moyen cf. le doc. 4.2.13.11 Plan de prise en compte des risques - Version pour arrêt en Conseil de Territoire du 12 décembre 2023
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet propose l'adaptation du rond point existant de la parcelle 0090, afin d'intégrer correctement l'accès au stationnement extérieur du futur projet et afin de proposer une surface végétalisée autour de ce raccordement de voirie. L'accès véhicule autour du McDonald's sera maintenu sans incidence à l'usage.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des équipements techniques seront conçus dans le respect de la réglementation acoustique des bâtiments neufs qui a pour but de limiter l'exposition des personnes au bruit.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'air rejeté par les centrales de traitement d'air sera chargé en chlore mais ces odeurs ne seront pas de nature à indisposer les riverains. Les CTA seront disposées à l'opposée de la rue de l'Escarapé.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'éclairage de la plage minérale extérieure ainsi que l'enseigne lumineuse sur la façade Sud lors des heures d'ouverture du centre. Ces éclairages ne sont pas de nature à nuire aux voisinage	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'air rejeté par les centrales de traitement d'air sera chargé en chlore et vapeur d'eau. Les CTA seront disposées à l'opposée de la rue de l'Escarapé.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau des bassins filtrée lors des vidanges annuelles.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau des bassins est rejetée dans le réseau EP alors que l'eau des filtres est rejetée dans le réseau EU.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet propose l'adaptation du rond point existant de la parcelle 0090, afin d'intégrer correctement l'accès au stationnement extérieur du futur projet et afin de proposer une surface végétalisée autour de ce raccordement de voirie. L'accès véhicule autour du McDonald's sera maintenu sans incidence à l'usage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Caractéristiques du futur projet Calicéo :

1. Respecter la flore existante : Un état phytosanitaire des arbres a été réalisé en Avril 2024. L'intégration du futur projet a pour but de préserver le maximum des essences existantes, notamment sur la parcelle 0094.
2. Utiliser une énergie renouvelable en développant le potentiel de géothermie de la région. Ce processus sera intégré sans créer des perturbations de la nappe phréatique.
3. Limiter les nuisances sonores dans le respect de la réglementation acoustique des bâtiments neufs qui a pour but de limiter l'exposition des personnes au bruit.
4. Limiter les émissions lumineuses: Le projet prévoit l'éclairage de la plage minérale extérieure (20 lux) ainsi que l'enseigne lumineuse sur la façade Sud lors des heures d'ouverture du centre.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet propose la mise en œuvre des actions suivantes:

1. La préservation de la zone située à l'extrémité Nord Est de la parcelle. Le projet sera intégré sur l'axe SE-NO, de façon à ne pas impacter la zone arbustive située au N-E du site. Les arbres existants seront préservés et des arbrisseaux pourront être prévus à la plantation. Cette zone joue à la fois un rôle de zone tampon avec la présence de l'autoroute, mais apporte également une zone de biodiversité sur la parcelle du projet.
1. Plantation des nouveaux arbres. Les espèces proposées sont : *Alnus spaehetii*, *Quercus robur*, *Acer campestre*, *Prunus avium*, *Tilia cordata*, *Pyrus calleryana*, *Malus sylvestris*, *Zelkova serrata*. Les espèces d'arbustes à planter sont : *Rosa canina*, *Corylus avelana*, *Ligustrum ibota*, *Cornus sanguinea*.
3. Le revêtement des places de stationnement sera de type drainant (dalle égravillonnée ou pavé béton joint gazon ou autre revêtement drainant). L'enjeu de cette aire de stationnement sera de conserver un maximum d'arbres existants. Il s'agira donc de venir intercaler les places de stationnement suivant l'implantation des arbres ou groupes d'arbres existants conservés.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le centre de bien-être Calicéo ne présente pas d'impact particulier sur l'environnement.

- Il s'intègre dans l'environnement existant par le prolongement des réseaux de voirie existants
- L'emprise au sol du projet est limitée grâce à la superposition des aires de stationnement, des locaux techniques et le programme du centre de Bien-être.
- Le projet préserve au maximum les espaces boisés des parcelles dans la limite d'intervention et notamment de la parcelle 0094. Le site propose un fort pourcentage de végétalisation.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Léonard

Prénom Marc

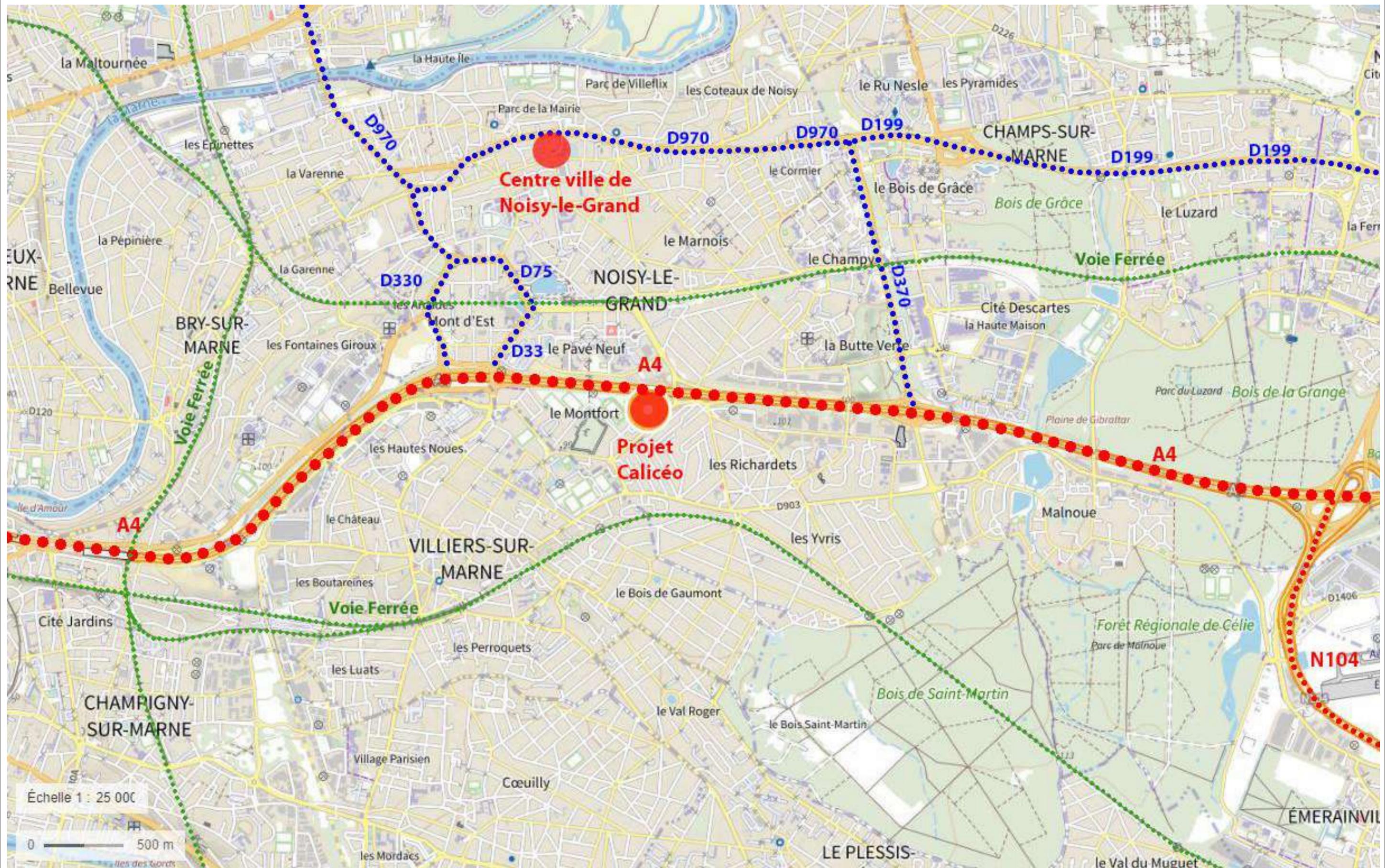
Qualité du signataire Représentant de Calicéo Holding

À Sainte Foy-lès-Lyon

Fait le 02/12/2024



Signature du (des) demandeur(s)



Plan IGN source Géoportail

CHABANNE
ARCHI \

CHABANNE ARCHITECTE
38, QUAI PIERRE SCIZE
69009 LYON
TEL. : 04 72 10 95 95
WWW.AGENCE-CHABANNE.FR

Centre de bien-être
CALICEO
Noisy-le-Grand (93160)

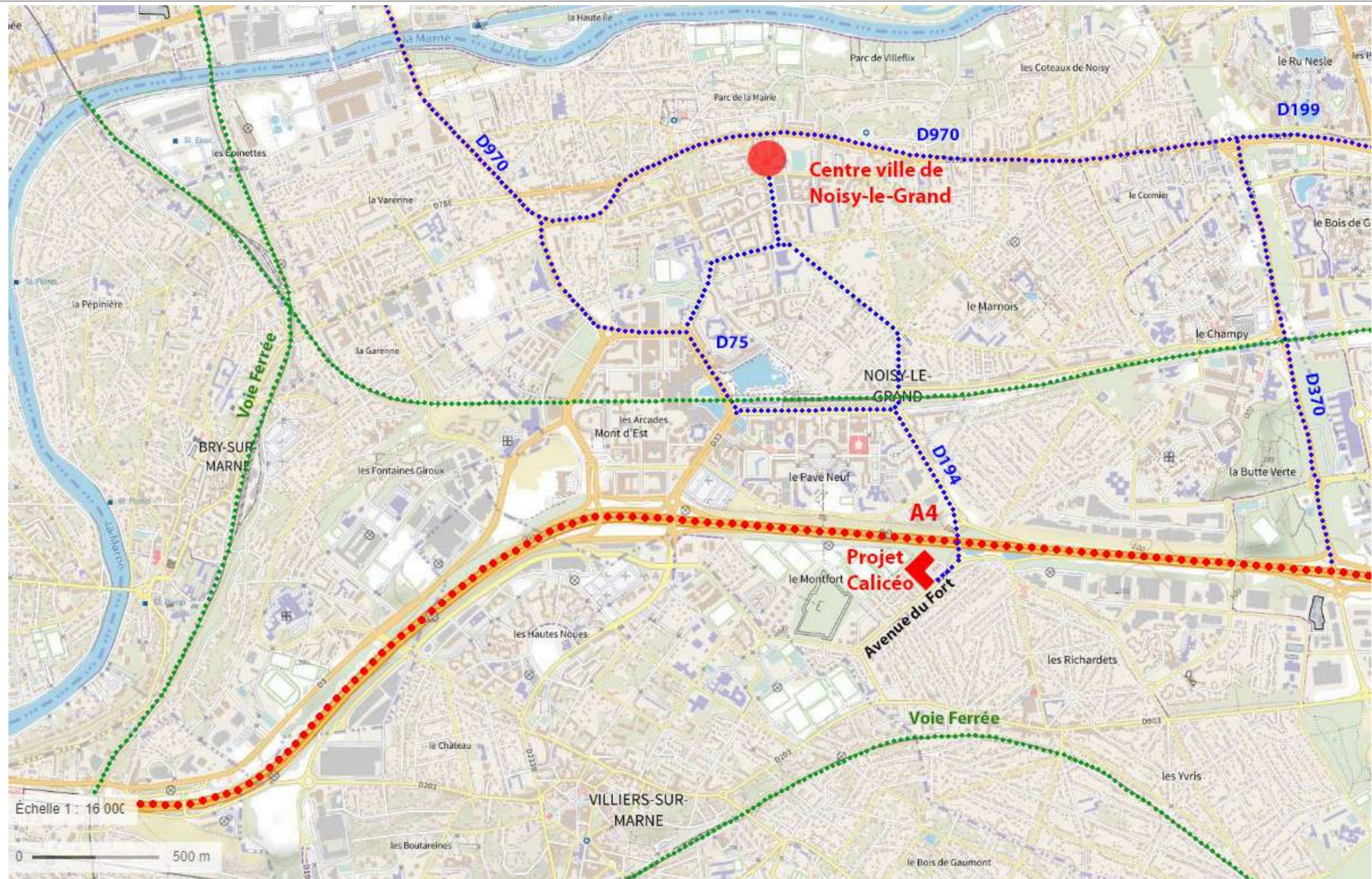
Plan de situation 1/25000

Annexe 3.1

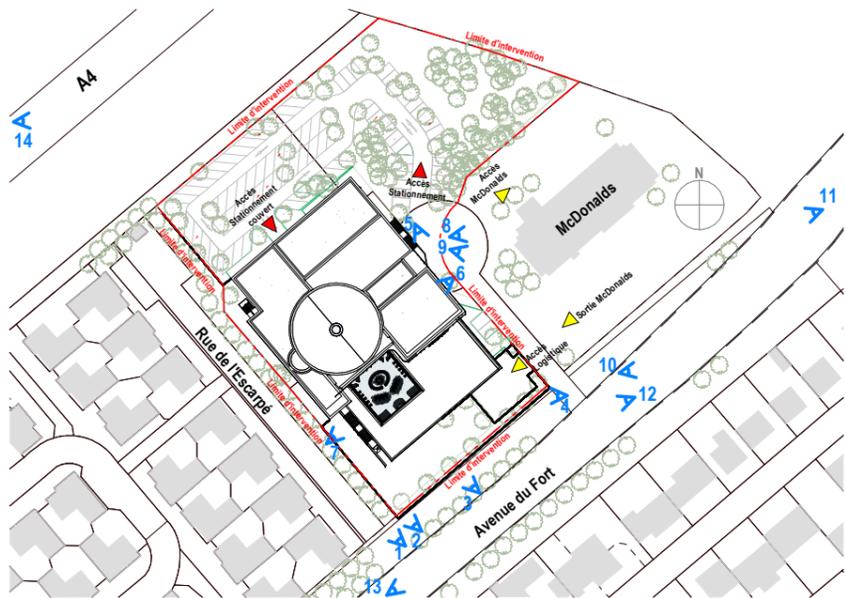
CAS PAR CAS

Ech: 1/25000

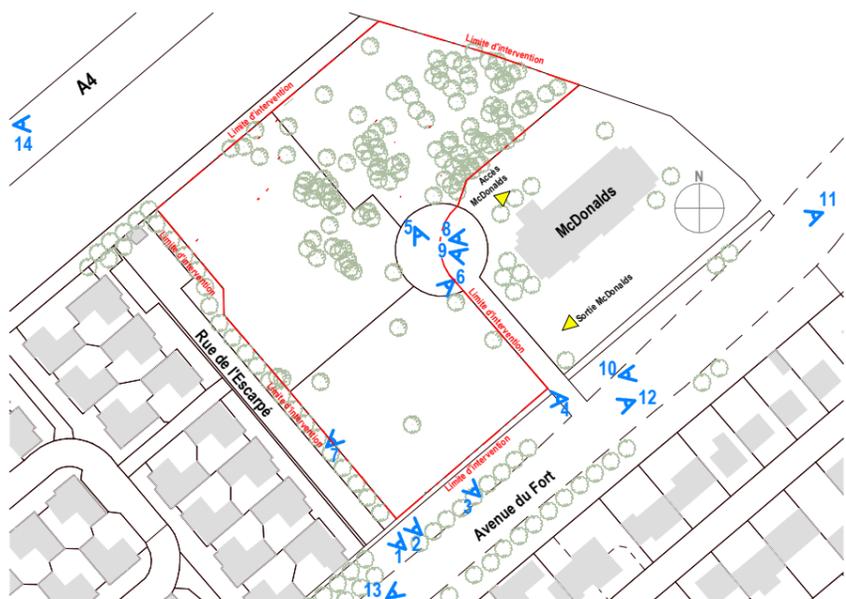
08/10/2024



Plan IGN source Géoportail



Plan Masse 1/2000



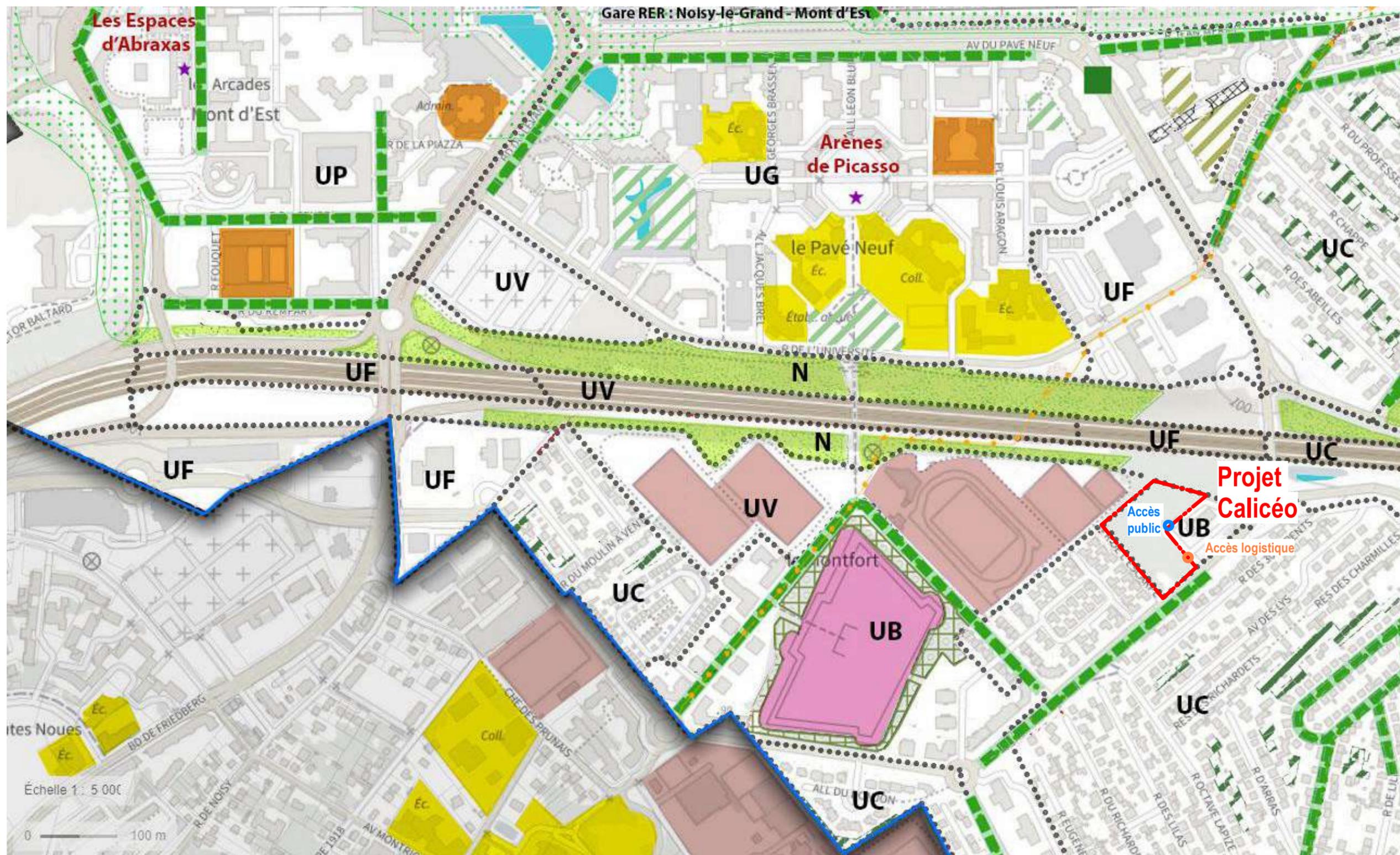
Plan Masse 1/2000 existant



Photographies du site d'intervention du 06/04/2023



Photographies des alentours d'Août 2022



Plan IGN source Géoportail

Légende

□ Limite communale

★ Élément bâti remarquable (Article L.151-19 du Code de l'urbanisme)

— Périmètre de la servitude de maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz ou assimilés d'hydrocarbures et de produits chimiques créée par arrêté du 26 novembre 2015

..... Limite zones

Protection du cadre naturel et paysager

■ Arbre ou groupe d'arbres remarquables

— Alignement d'arbres

▨ Espace vert paysager et écologique

▨ Cœur d'îlot

▨ Jardin familial ou partagé

▨ Secteur d'attention écologique

▨ Zone humide, mare ou plan d'eau

▨ Espace boisé classé (Article L.113-1 du Code de l'urbanisme)

▨ Espace paysager inconstructible (Article L.151-23 du Code de l'urbanisme)

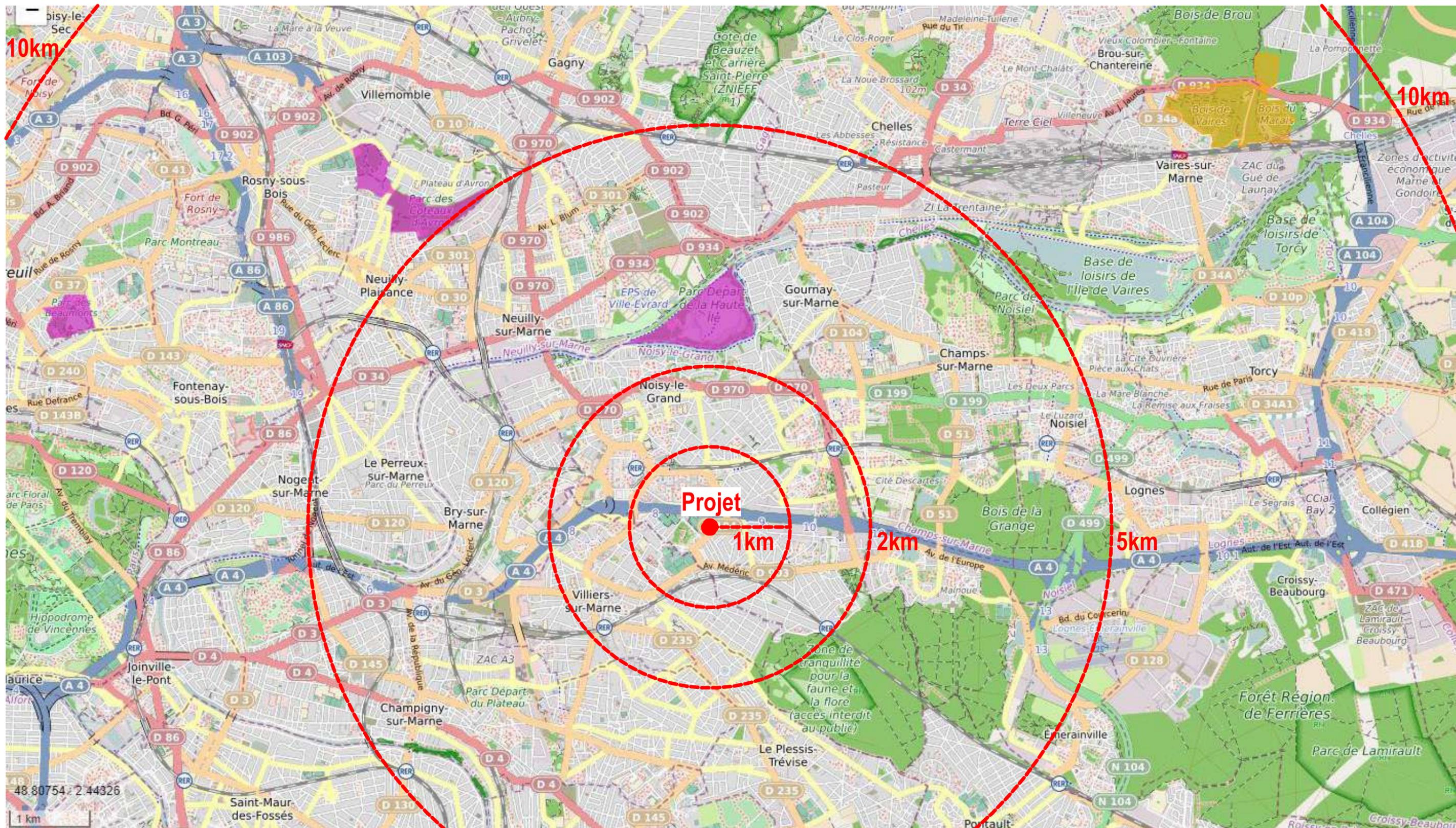
Éléments bâtis

■ Etablissements administratifs

■ Zone scolaire

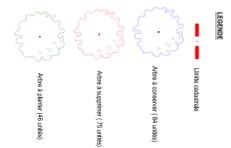
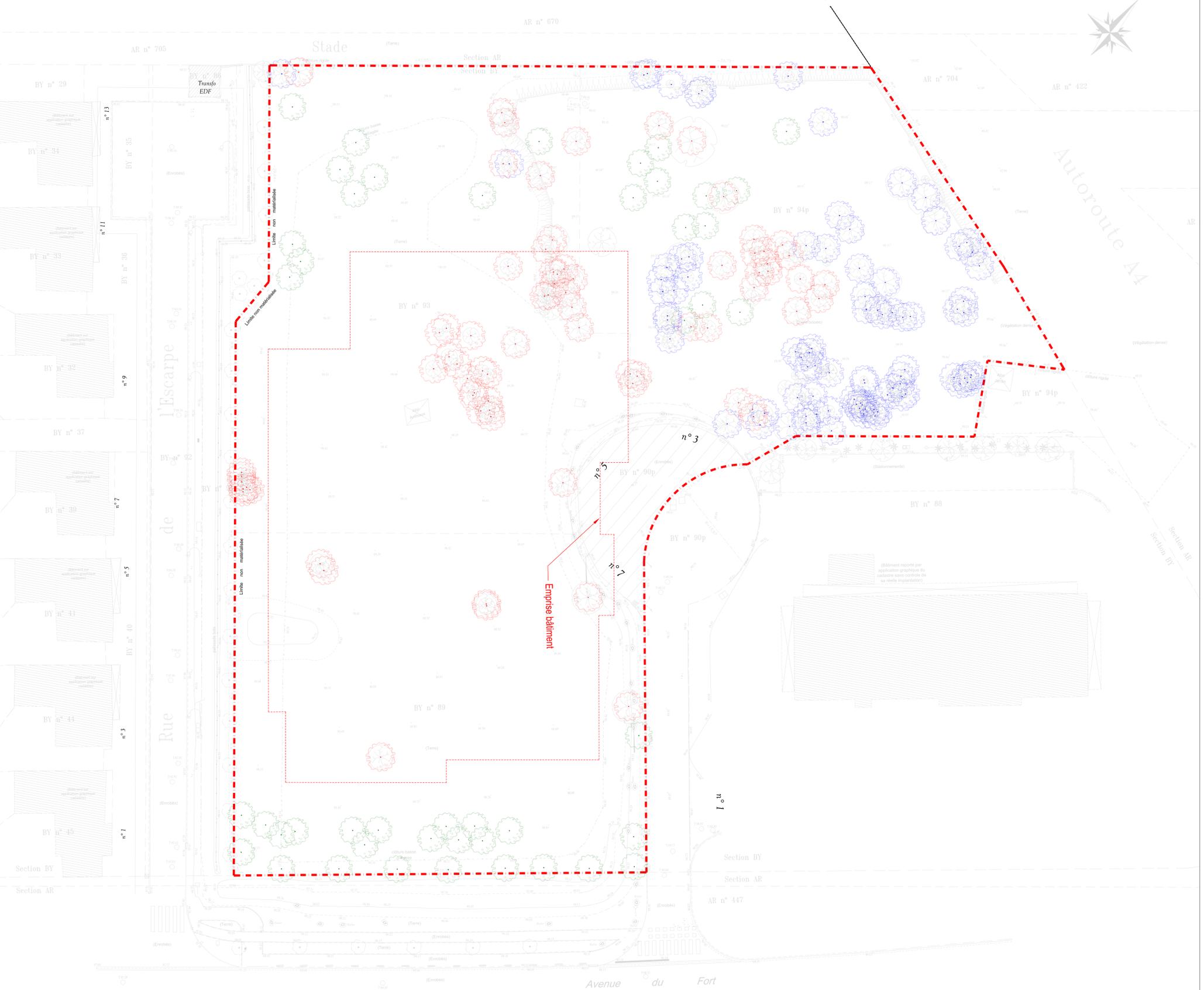
■ Equipements sportifs

■ Fort de Villiers



Plan zones Natura 2000 en France Métropolitaine source MapgéoData.fr

- Zone spéciales de conservation
- Zone de protections spéciales



Centre de bien-être CALICEO
Nosy-le-Grand (93160)

Plan de repérage des arbres

02/12/2024

CHABANNE
ARCHITECTES

MATRISSE D'OUVRAGE

Maitre d'ouvrage
Cedric

1, 04, 13, 30, 23
info@chabanne.com

MATRISSE D'OUVRAGE

Arbre	Arbre	Arbre	Arbre
36	37	38	39
40	41	42	43
44	45	46	47
48	49	50	51
52	53	54	55
56	57	58	59
60	61	62	63
64	65	66	67
68	69	70	71
72	73	74	75
76	77	78	79
80	81	82	83
84	85	86	87
88	89	90	91
92	93	94	95
96	97	98	99
100	101	102	103
104	105	106	107
108	109	110	111
112	113	114	115
116	117	118	119
120	121	122	123
124	125	126	127
128	129	130	131
132	133	134	135
136	137	138	139
140	141	142	143
144	145	146	147
148	149	150	151
152	153	154	155
156	157	158	159
160	161	162	163
164	165	166	167
168	169	170	171
172	173	174	175
176	177	178	179
180	181	182	183
184	185	186	187
188	189	190	191
192	193	194	195
196	197	198	199
200	201	202	203
204	205	206	207
208	209	210	211
212	213	214	215
216	217	218	219
220	221	222	223
224	225	226	227
228	229	230	231
232	233	234	235
236	237	238	239
240	241	242	243
244	245	246	247
248	249	250	251
252	253	254	255
256	257	258	259
260	261	262	263
264	265	266	267
268	269	270	271
272	273	274	275
276	277	278	279
280	281	282	283
284	285	286	287
288	289	290	291
292	293	294	295
296	297	298	299
300	301	302	303
304	305	306	307
308	309	310	311
312	313	314	315
316	317	318	319
320	321	322	323
324	325	326	327
328	329	330	331
332	333	334	335
336	337	338	339
340	341	342	343
344	345	346	347
348	349	350	351
352	353	354	355
356	357	358	359
360	361	362	363
364	365	366	367
368	369	370	371
372	373	374	375
376	377	378	379
380	381	382	383
384	385	386	387
388	389	390	391
392	393	394	395
396	397	398	399
400	401	402	403
404	405	406	407
408	409	410	411
412	413	414	415
416	417	418	419
420	421	422	423
424	425	426	427
428	429	430	431
432	433	434	435
436	437	438	439
440	441	442	443
444	445	446	447
448	449	450	451
452	453	454	455
456	457	458	459
460	461	462	463
464	465	466	467
468	469	470	471
472	473	474	475
476	477	478	479
480	481	482	483
484	485	486	487
488	489	490	491
492	493	494	495
496	497	498	499
500	501	502	503
504	505	506	507
508	509	510	511
512	513	514	515
516	517	518	519
520	521	522	523
524	525	526	527
528	529	530	531
532	533	534	535
536	537	538	539
540	541	542	543
544	545	546	547
548	549	550	551
552	553	554	555
556	557	558	559
560	561	562	563
564	565	566	567
568	569	570	571
572	573	574	575
576	577	578	579
580	581	582	583
584	585	586	587
588	589	590	591
592	593	594	595
596	597	598	599
600	601	602	603
604	605	606	607
608	609	610	611
612	613	614	615
616	617	618	619
620	621	622	623
624	625	626	627
628	629	630	631
632	633	634	635
636	637	638	639
640	641	642	643
644	645	646	647
648	649	650	651
652	653	654	655
656	657	658	659
660	661	662	663
664	665	666	667
668	669	670	671
672	673	674	675
676	677	678	679
680	681	682	683
684	685	686	687
688	689	690	691
692	693	694	695
696	697	698	699
700	701	702	703
704	705	706	707
708	709	710	711
712	713	714	715
716	717	718	719
720	721	722	723
724	725	726	727
728	729	730	731
732	733	734	735
736	737	738	739
740	741	742	743
744	745	746	747
748	749	750	751
752	753	754	755
756	757	758	759
760	761	762	763
764	765	766	767
768	769	770	771
772	773	774	775
776	777	778	779
780	781	782	783
784	785	786	787
788	789	790	791
792	793	794	795
796	797	798	799
800	801	802	803
804	805	806	807
808	809	810	811
812	813	814	815
816	817	818	819
820	821	822	823
824	825	826	827
828	829	830	831
832	833	834	835
836	837	838	839
840	841	842	843
844	845	846	847
848	849	850	851
852	853	854	855
856	857	858	859
860	861	862	863
864	865	866	867
868	869	870	871
872	873	874	875
876	877	878	879
880	881	882	883
884	885	886	887
888	889	890	891
892	893	894	895
896	897	898	899
900	901	902	903
904	905	906	907
908	909	910	911
912	913	914	915
916	917	918	919
920	921	922	923
924	925	926	927
928	929	930	931
932	933	934	935
936	937	938	939
940	941	942	943
944	945	946	947
948	949	950	951
952	953	954	955
956	957	958	959
960	961	962	963
964	965	966	967
968	969	970	971
972	973	974	975
976	977	978	979
980	981	982	983
984	985	986	987
988	989	990	991
992	993	994	995
996	997	998	999
1000	1001	1002	1003